



Rencontre plénière 2007 du Réseau COUPURES DE COMBUSTIBLE au PLAN-DE-LA-TOUR (VAR) du 17 au 19 octobre 2007

Objet : Invitation à la rencontre plénière 2007 du Réseau Coupures de Combustible

Comme nous vous l'avions indiqué début juillet, la rencontre plénière 2007 du Réseau Coupures de Combustible aura lieu au Plan-de-La-Tour dans le département du Var à l'invitation de l'équipe varoise du Réseau.

Les dates des 17 au 19 octobre 2007 ont été retenues suivant le programme joint ci-après.

L'accueil et les rencontres se tiendront au Plan-de-La-Tour au "Village Club du Soleil Le Reverdit" quartier Hameau de Reverdi 83120 PLAN DE LA TOUR (tél +33 (0)4 94 55 56 00 - www.st-tropez-lesmaures.com).

Le bulletin d'inscription en pièce jointe à ce mail est à retourner avant le 10 septembre 2007 à :

Marc Dimanche tél. +33 (0)4 67 20 88 89, Service Territoire & Pastoralisme SUAMME

par mail à : marc.dimanche@suamme.fr

par fax au +33 (0)4 67 20 48 01

ou par courrier SUAMME - Mas de Saporta - Maison des Agriculteurs - CS 40022 - 34875
LATTES CEDEX

L'équipe varoise et Marc Dimanche animateur du Réseau

Programme de la rencontre plénière 2007 du Réseau Coupures de Combustible au Plan-de-La-Tour (VAR) du 17 au 19 octobre 2007

JOUR	HORAIRES	THEMES	INTERVENANTS
Mercredi 17 Octobre	14H-15H	Accueil des membres du RCC Ouverture officielle de la réunion plénière	Elus varois + DDAF + DDSIS
	15H-15H30	Présentation des journées	Marc DIMANCHE + SIVOM Pays des Maures + COFOR
	16H45-18H00	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les Axes Stratégiques ➤ Les Comités de massif 	Françoise CARRER (DDAF) + DDSIS Conseil Général
	15H30-16H45	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le point sur la mise en œuvre des MAETER "DFCI" (prévention des incendies) ➤ Application varoise ➤ Conséquence sur l'efficacité du pastoralisme dans l'entretien des coupures 	Marc DIMANCHE (SUAMME/RCC) Stéphanie VINÇON(COFOR) Pascal THAVAUD(CERPAM)
	En soirée	Réservé à un sujet de "dernière minute"...	
Jeudi 18 Octobre matinée	8H-9H30	La révision du PIDAF du Pays des Maures, le projet de Convention	Jacques BRUN / Olivier PORRE (SIVOM Pays des Maures)
	10H00	Départ pour la tournée de terrain Première visite : Axe Stratégique n°III, sites Les Rimonds, Les Claudins, Colle Dure (commune de PLAN-DE-LA-TOUR) <ul style="list-style-type: none"> ➤ Illustration de réalisations du PIDAF, pâturage ovin ➤ Opération pilote "Agriculture et protection des massifs forestiers" (Chambre d'Agriculture/CERPAM/COFOR) 	Jacques BRUN / Olivier PORRE Pascal THAVAUD
	12H45-14H00	Repas tiré du sac au hameau de la Mourre (commune de LA GARDE-FREINET)	
Jeudi 18 Octobre Après-midi	14H00-16H00	Deuxième visite : Cloisonnement secondaire du Verger d'Icard (commune de LA GARDE-FREINET) <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise aux normes de la coupure après retour d'expérience, Brûlage dirigé ➤ CAD GPTH Alpes-Provence (pâturage transhumant bovin) ➤ Travaux RTI en forêt privée en appui de l'ouvrage DFCI et valorisation forestière 	DDDIS + Jacques BRUN / Olivier PORRE Stéphanie VINÇON ASL de la Suberaie Varoise + CRPF
	16H30	Retour au lieu d'hébergement	
	17H00-18H30	Présentation de la réforme de la politique du CFM (instruction ministérielle du 2 juillet 2007) (à confirmer) et débats	DPFM

Jeudi 18 Octobre soirée	Après le repas du soir	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Projection d'un diaporama "Le projet pilote d'aménagement de la Vallée du Pey" ➤ Sous réserve de confirmation : le Plan de Développement de Massif de ROQUEBRUNE 	Pascal THAVAUD + ASL de la Suberaie Varoise + éleveur (Patrice LECLERC) Bernard CABANNES (CRPF)
Vendredi 19 Octobre	8H00-9H00	Etat d'avancement du groupe de travail "Interfaces" (à confirmer)	Thierry VALLON (DDAF 84)
	9H00-10H30	Le débroussaillage obligatoire dans le VAR : <ul style="list-style-type: none"> ➤ La réglementation départementale ➤ Un exemple de mise en application : la commune de ROQUEBRUNE ➤ Le Plan de débroussaillage des routes départementales 	Vincent PETIT (DDAF) Natacha FLEURY (Service Environnement de ROQUEBRUNE) Jean LABADIE (Conseil Général)
	10H30-12H00	Débat : « Quelle cohérence dans les actions de prévention ? »	Elus Varois
	12H00-12H30	La vie du réseau	Marc DIMANCHE
	12H30-13H00	Clôture de la rencontre plénière	

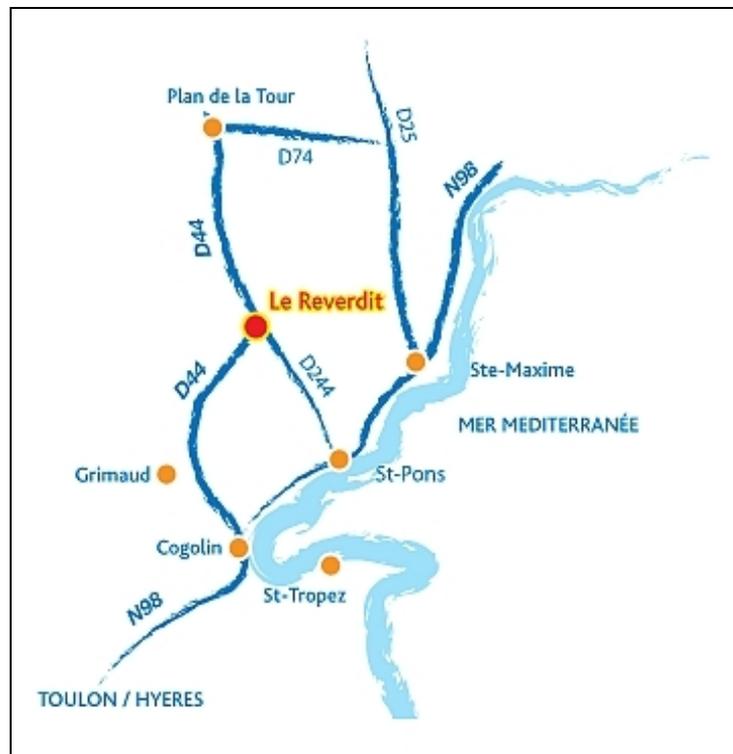
Accès au Village Club du Soleil Le Reverdit

Accès par la route :

En provenance d'Aix en Provence par l'autoroute A8, sortir au Muy, prendre la direction Ste-Maxime par la D25, puis direction Plan de La Tour D74, puis direction Grimaud-Cogolin par la D44 sur 5 km. L'entrée du Village Club est indiquée par une barque de pêcheur.

En provenance de Nice par l'autoroute A8, sortir à Fréjus, prendre la direction Ste-Maxime, St Tropez ; rejoindre la N98 et longer le bord de mer jusqu'à St Pons les Mûres. Prendre ensuite la direction du Plan de La Tour D44 sur 5 km. L'entrée du Village Club est indiquée par une barque de pêcheur.

Parking gratuit (non surveillé) dans l'enceinte même du Village Club du Soleil.





Bulletin d'inscription à la rencontre plénière 2007 du Réseau au Plan-de-La-Tour (VAR) du 17 au 19 octobre 2007

à renvoyer avant le 15 septembre 2007

à : Marc Dimanche +33 (0)4 67 20 88 89, Service Territoire & Pastoralisme SUAMME
mail : marc.dimanche@suamme.fr
fax : +33 (0)4 67 20 48 01
courrier : Service Pastoralisme & Territoire SUAMME
Service d'Utilité Agricole Montagne Méditerranéenne Elevage Languedoc Roussillon
Mas de Saporta - Maison des Agriculteurs - CS 40022 - 34875 LATTES CEDEX

Nom et Prénom :
Organisme :
mail :
Adresse :
tél. :

Je participerai à la rencontre plénière du Réseau Coupures de Combustible et je serai accompagné(e) par
personne(s) :

- le 17 octobre	OUI	NON
- le 18 octobre	OUI	NON
- le 19 octobre	OUI	NON

Repas 17/10 soir	OUI	NON
Nuitée 17/10	OUI	NON
Repas 18/10 midi	OUI	NON
Repas 18/10 soir	OUI	NON
Nuitée 18/10	OUI	NON

Le **coût du séjour de 95 euros par personne** (comprenant les repas, petits déjeuners et nuitées) sera à régler par chaque participant et par chèque à l'ordre de M. L'Agent Comptable du SUAMME.

La taxe de séjour sera à régler sur place par chaque participant.

Ce prix comprend : l'hébergement du mercredi 17h au vendredi à 10H, service ménage et lits faits à l'arrivée, draps et linge de toilette fournis, pension complète du mercredi dîner au vendredi suivant petit déjeuner (vin et boissons non inclus).

L'hébergement se fera en chambres de 2 personnes (6 chambres à 2 lits) et chambres de 4 personnes (10 chambres à 4 lits).

Le nombre de personnes est limité à 52 places.